



## **Relevé de décisions - Cercle Girafe et Co**

***Réunion téléphonique entre officiers du lundi 30 janvier 2012***

### **Participants à la réunion :**

- Justine Cauliez, animatrice
- François Jurbert, secrétaire
- Alain Bourrut-Lacouture, 2e lien
- Rédouane Saloul, 1er lien

### ***Récapitulation des décisions prises***

- Le relevé de décision du 23 janvier est approuvé (après amélioration consistant à remplacer le terme de « démission » par la notion de « place laissée libre ») et son suivi effectué : il a montré que toutes ses décisions ont été réalisées.
- Justine se propose pour soutenir François pendant la période où ces difficultés actuelles avec l'informatique le handicapent dans son usage pour Girafe et Co
- Les réunions téléphoniques entre officiers sont fixées aux 20 et 29 février, la première prévue à trois, sans Rédouane, pouvant être dédiée à un sujet de fond
- Après accord des officiers, Rédouane propose Alain pour reprendre son rôle de 1er lien au cercle France qui garde la liberté de nommer la personne de son choix
- La possibilité que le 1er lien propose le second lien pour le remplacer sera ajoutée au précis de sociocratie du cercle
- Rédouane téléphone demain à François Dusson, sinon ensuite à Jean-François Hurel pour leur demander une session extraordinaire du cercle France afin de nommer rapidement un premier lien
- Les dates du prochain week-end de rassemblement du cercle seront annoncées en fonction des disponibilités des officiers dès que le premier lien sera nommé
- François propose une trame de mail pour annoncer aux membres du cercle :
  1. le report du prochain week-end

2. la vacance du rôle de premier lien laissé libre par Rédouane
  3. nos choix de :
    - proposer Alain au cercle France pour reprendre ce rôle
    - attendre que ce rôle soit repris pour annoncer la date du prochain week-end, sachant que c'est au cercle France de nommer notre 1er lien
- Justine finalisera et adressera ce mail aux membres du cercle
  - Justine informe la Régie de quartier de notre choix d'annuler le week-end de travail prévu les 18 et 19 février.